

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 18.11.98.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la
demande : 19.05.00 Bulletin 00/20.

56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71) Demandeur(s) : LUMINAIS RAPHAEL CHRISTIAN
ANNE MARIE — FR.

72) Inventeur(s) : LUMINAIS RAPHAEL CHRISTIAN
ANNE MARIE.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) :

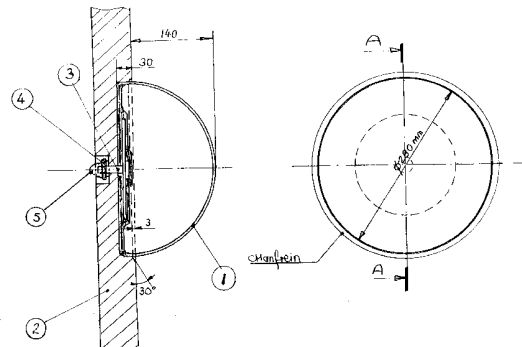
54) "DEFENSE" D'ACCOSTAGE EN MER.

57) Dispositif pour améliorer l'efficacité des défenses des
bateaux, et permettre d'accoster un autre bateau en mer.

L'invention concerne un dispositif encastrable dans la
coque des bateaux et collé puis vissé sur celles ci.

Il est constitué d'une chambre à air épaisse (N° 1) et une
valve type automobile (N° 3) vulcanisée sur celle ci qui sont
fixés sur la coque (N° 2) par encastrage et collage puis vis-
sage de l'écrou (N° 4) sur sa valve (N° 3).

L'invention est adaptable sur les bateaux actuels.



-I-

La présente invention concerne un dispositif qui permet aux bateaux d'accoster en mer et de mieux les protéger au port, par gros temps.

Les défenses des bateaux étant suspendues par un cordage, elles protègent les bateaux des chocs latéraux que par temps relativement calme, et ne permettent pas d'accoster un au autre bateau en mer.

Le dispositif de l'invention permet de remédier à ces inconvénients. Il est constitué d'une chambre à air épaisse (N°1) (gonflée à 1,8 bar) encastrée dans la coque (N°2) du bateau, d'une profondeur de 30 mm; est vulcanisée sur une valve type automobile (N°3) et est collée puis vissée sur la coque (N°2) par l'écrou de la valve (N°4), après gonflage, le bouchon (N°5) ferme cette chambre à air, qui peut être blanche, jaune ou bleu, verte ou noire.

Le dessin 1/2 montre une vue extérieure succincte du bateau et ses quatre défenses encastrées.

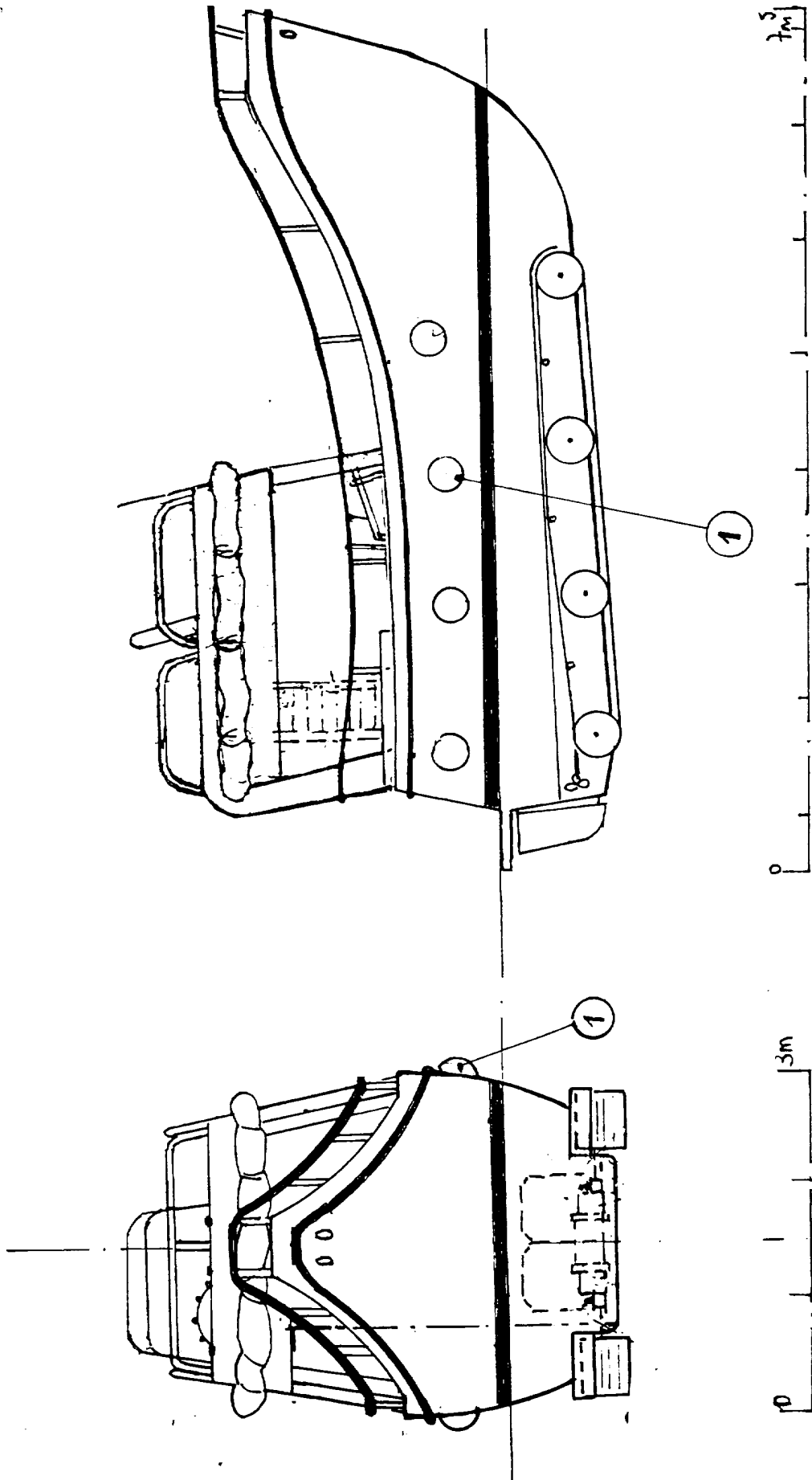
Le dessin 2/2 montre une coupe AA partielle, la valve n'étant pas vue en coupe pour garder de la clarté au dessin.

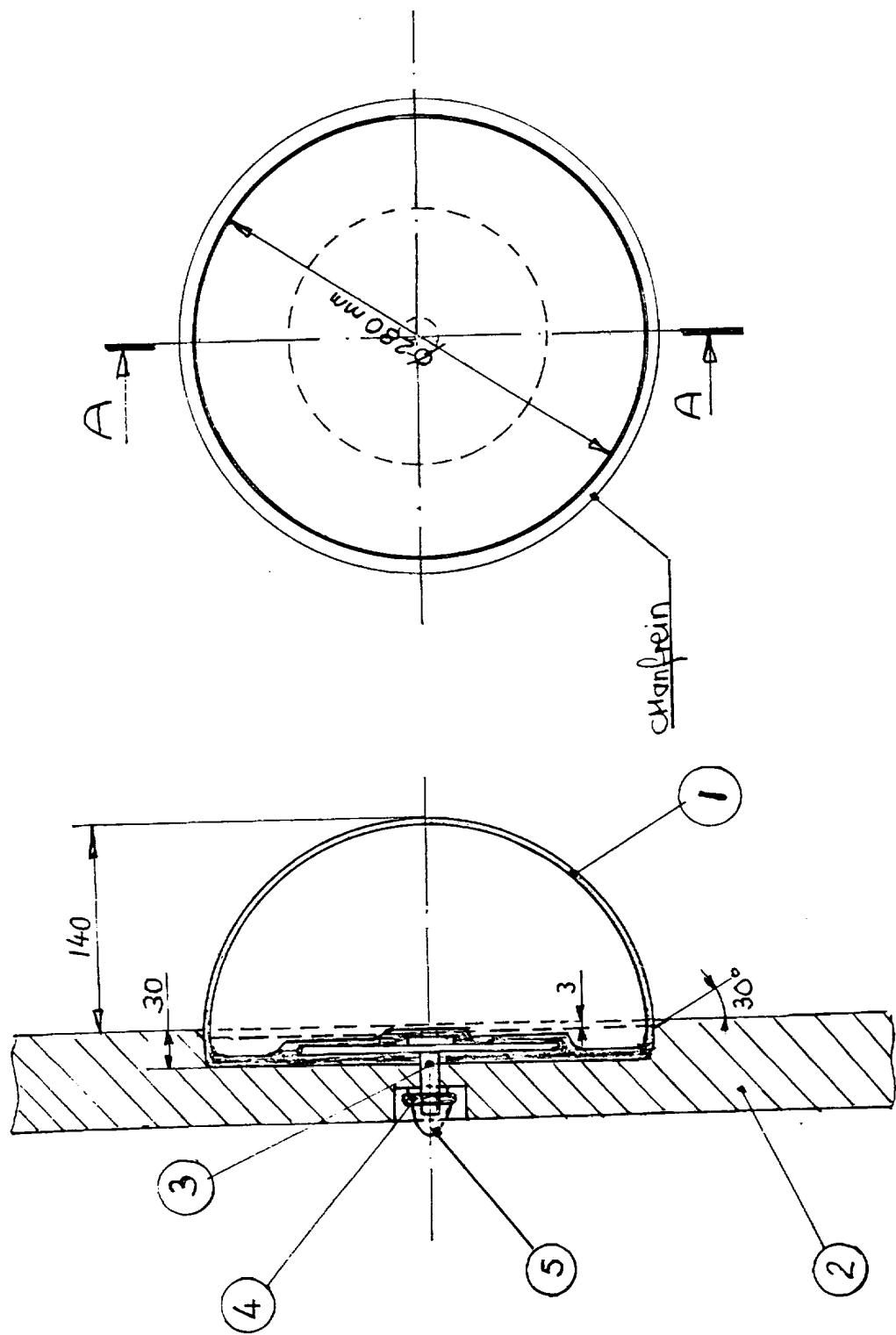
Après avoir étudié les dimensions exactes de la valve (N°3) le professionnel de la vulcanisation réalise la chambre à air (N°1) et vulcanise celle-ci sur la valve (N°3) le bateau étant étudié pour monter cette défense encastrable (N°1) il colle avec une colle moderne qui résiste à l'eau puis visse cette chambre à air (N°1) sur la coque (N°2) avec l'écrou (N°4) et sa rondelle frein, il gonfle la chambre à air (N°1) à 1,8 bar et la ferme avec le bouchon (N°5)

L'invention a un grand nombre de réalisations industrielles possibles, car elle améliore beaucoup la convivialité en mer et est adaptable sur les bateaux actuels, après étude d'outils de dégrossissage et de finition de la cavité de 30 mm de profondeur, qui utilisent le trou de passage de la valve (N°3) comme appui de centrage.

REVENDICATION

- I) Dispositif pour améliorer la protection au port des bateaux, par gros temps, et permettre d'accoster un autre bateau en mer.
- 5 -caractérisé par une chambre à air épaisse (N°1) encastrée dans la coque (N° 2) et fixée sur celle ci par collage et vissage de la valve type automobile, ou par un quelconque autre moyen.





COUPE AA

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 577321
FR 9814522

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
X	DE 195 48 836 A (MÜLLER, HANSWERNER) 3 juillet 1997 (1997-07-03) * revendications 1,2,4; figures 1,2 * * colonne 2, ligne 54 - colonne 3, ligne 9 *	1
X	DE 28 42 962 A (JUELS BERND) 10 avril 1980 (1980-04-10) * revendications 1,5,7,9,11,12; figures 4-9 * * page 7, ligne 1 - ligne 11 * * page 8, ligne 10 - ligne 18 *	1
X	FR 2 251 470 A (BUERI SAUVEUR) 13 juin 1975 (1975-06-13) * revendications 1,3; figures 1-3 * * page 2, ligne 1 - ligne 11 * * page 2, ligne 20 - ligne 27 *	1
X	EP 0 568 501 A (FLORIS GIUSEPPE) 3 novembre 1993 (1993-11-03) * revendications 1,4,9,10; figures 4-6 * * colonne 1, ligne 9 - ligne 18 * * colonne 3, ligne 7 - ligne 13 * * colonne 3, ligne 31 - ligne 39 *	1
X	DE 298 02 911 U (SEIDEL RAINER) 2 juillet 1998 (1998-07-02) * revendication 1; figures 1A-3,6A,6B * * page 7, ligne 17 - page 8, ligne 18 *	1
A	GB 525 017 A (SWANBOROUGH OSWALD F ET AL.) 8 mai 1946 (1946-05-08) * figure 6A * * page 7, ligne 49 - ligne 67 *	1
-/-		
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
19 janvier 2000		Häusler, F.U.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou antère-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p>		
<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p>		
<p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1

EPO FORM 1509 03.02 (P04C15)

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 577321
FR 9814522

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	US 3 109 404 A (HARTEL ERWIN H) 5 novembre 1963 (1963-11-05) * figures 1-3 *	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.7)
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
19 janvier 2000		Häusler, F.U.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>..... & : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1
EPO FORM 1503 03.02 (P04C12)